



GRAND-SACONNEX NATATION

ECOLE DE NATATION

72-74 l'Ancienne route 1218 Grand Saconnex Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com Site de l'école : www.gsnecole.ch

Facebook : Grand Saconnex - Ecole de Natation

COURS DE NATATION

ADULTES

AUTOMNE 2020

Les cours de natation reprendront la semaine du 24 août 2020, la dernière leçon sera celle de la semaine du 21 décembre 2020.

Une série de 16 cours de quarante-cinq minutes est prévue ;

Les élèves inscrits à l'école profiteront du statut, permettant l'accès aux avantages :

" Membres du Grand Saconnex Natation "

ECOLE DE NATATION	ADULTES	TOUS NIVEAUX
JEUDI: 19H00 Débutants (30min)	19H30 Avancés	20H15 Moyens
SAMEDI : 11H30 (30min)		

Prix de la série : 16 cours : 320.-

Pour tous ces cours les entrées de la piscine sont comprises.

Les leçons manquées ou tombant sur un jour férié ne seront en aucun cas remboursées ou remplacées.

LE PORT DU BONNET DE BAIN EST OBLIGATOIRE

Les renseignements peuvent être obtenus sur notre site internet ou par téléphone

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

***** Automne 2020 *****

NOM : Prénom :

Date de naissance : Natel :

Email :

Adresse : No postal :

J'accepte les conditions générales de l'école au verso de ce document

Date : Signature :

Ecole de natation Adultes :

Débutants [..] Moyens [..] Avancés[..]



GRAND-SACONNEX NATATION

ECOLE DE NATATION

72-74 l'Ancienne route 1218 Grand Saconnex Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com Site de l'école : www.gsnecole.ch

Facebook : Grand Saconnex - Ecole de Natation

CONDITIONS GENERALES

Le paiement de l'inscription se fera avant la quatrième leçon.
Un rappel majoré de 10.- Francs sera fait dès cette date.

En aucun cas, **les absences aux cours mêmes justifiées**, veilles de fêtes et jours fériés ne seront ni remboursés, ni remplacés.

Les entrées de piscine et la cotisation annuelle du club de piscine sont comprises dans le prix des cours.

Pendant toute l'année scolaire les élèves sont

« membres du club de natation »

et paient au prix « club » l'entrée de la piscine en dehors des cours.

Il incombe à chaque participant d'être assuré contre les accidents.

Pour tous les élèves :

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE.

Veillez vous conformer aux instructions des enseignants et de la direction de l'école et respecter le règlement de la piscine.

Par obligation communale nous communiquerons vos nom, prénom, adresse et date de naissance au service communale des sports.

Toute personne entrant dans le couloir et au bord du bassin doit être en tenue de bain obligatoirement.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Tél. 0033 684 776 134